

LE TRIMESTRIEL DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'OISE

Le CHASSEUR de l'Oise

N°116 | Mars, 2026 | www.fdc60.fr

P. 7

ACTUALITÉS

Assemblée générale
de la Fédération,
le samedi 11 avril

P. 8

ACTUALITÉS

Deux nouvelles
formations

P. 24

DÉCOUVERTE

Quand la faune et la
flore s'invitent dans
notre langage



PLUS QU'UN CHIEN,
UN COMPLICE DE CHASSE

ÉDITO P.2

PAROLES DE PASSIONNÉS ! P.4

ÉDITO

GUY HARLE D'OPHOVE

► Président de la Fédération des Chasseurs de l'Oise

SURRÈGLEMENTATION : TROP, C'EST TROP

La France est devenue le pays du soupçon permanent et de la règle réflexe. Chaque problème appelle une norme. Chaque émotion, une interdiction. Chaque incident, une surcouche administrative. Et le monde de la chasse n'y échappe plus : il en est aujourd'hui l'une des cibles les plus caricaturales.

Dans l'Oise, comme ailleurs, nous le vivons concrètement : contraintes techniques déconnectées du terrain, contrôles empilés, responsabilités transférées sans moyens, menaces juridiques permanentes... La surréglementation est devenue folle. Elle ne protège plus : elle paralyse. Elle ne régule plus : elle étouffe. Elle ne fait plus confiance : elle soupçonne. **La coupe est pleine.**

Du terrain aux formulaires : une logique renversée

Car derrière ces textes, ces décrets, ces circulaires, ce sont des milliers de bénévoles qui passent plus de temps à remplir des dossiers qu'à gérer des territoires.

Dans nos plaines agricoles du Valois, nos massifs forestiers de Compiègne, d'Halatte ou d'Ermenonville, nos zones humides de la vallée de l'Oise, des responsables d'associations consacrent leurs soirées à décrypter des obligations mouvantes plutôt qu'à former les jeunes ou restaurer des habitats.

Nous sommes arrivés à une situation absurde : la chasse est aujourd'hui l'une des activités de pleine nature les plus encadrées de France. Le simple chiffre parle de lui-même : **plus de 243 pages du Code de l'environnement** sont consacrées exclusivement à la chasse. Deux cent quarante-trois pages !

Pour une activité exercée par des citoyens formés, contrôlés, identifiés, assurés, responsables, contributeurs financiers majeurs de la gestion de la biodiversité.

Quelle autre activité associative ou de loisir peut en dire autant ?

Ce déluge normatif frappe pourtant des femmes et des hommes engagés, bénévoles pour la plupart, qui passent leur temps à gérer des espèces, restaurer des milieux, entretenir des haies, des mares, des zones humides, dialoguer quotidiennement avec les agriculteurs, prévenir les dégâts de gibier et les financer, participer à la veille sanitaire, contribuer concrètement à la biodiversité ordinaire — celle qui se vit sur le terrain, pas celle qui se conceptualise dans des bureaux éloignés de nos campagnes, à Paris ou à Bruxelles.

Une défiance idéologique contre-productive

À force de tout réglementer, on oublie l'essentiel : ceux qui savent.

Dans l'Oise, les chasseurs ne sont pas le problème. Ils sont une partie structurante de la solution. Ils observent, comptent, régulent, investissent, transmettent.

Ils connaissent les cycles biologiques du grand gibier en forêt domaniale, les équilibres fragiles des cultures en plaine céréalière, les corridors écologiques, les ruptures écologiques locales dont à chaque fois nous limitons les effets négatifs en imposant des aménagements nécessaires (Canal Seine Nord Europe, Biopont A1, Barreau ferroviaire Roissy Amiens).

Ils sont souvent les premiers lanceurs d'alerte, les premiers acteurs de terrain, les premiers financeurs de la gestion de la faune sauvage et des espaces naturels du département.

Et pourtant, on continue de les enfermer dans une défiance idéologique, nourrie par des décisions hors-sol, prises sans concertation réelle, sans évaluation sérieuse des impacts locaux, sans pragmatisme, sans respect du savoir empirique accumulé depuis des générations de chasseurs et de gestionnaires de territoires ruraux.

Pire encore : cette inflation réglementaire finit par produire l'effet inverse de celui recherché.

Trop de règles tue la règle.

Trop de contraintes casse la responsabilité.

Trop de procédures détruit l'initiative.

Quand tout devient interdit, conditionné, menacé de sanctions, plus personne n'ose innover, expérimenter, investir.

SOMMAIRE



La gestion adaptative, pourtant reconnue scientifiquement comme indispensable face au changement climatique et à l'évolution rapide des populations animales, devient juridiquement risquée. La réactivité locale disparaît, y compris face aux dégâts agricoles ou aux déséquilibres cynégétiques. La confiance se dissout. On remplace l'intelligence du terrain par la rigidité du formulaire.

Ce modèle n'est plus tenable.

On ne protège pas la biodiversité contre ceux qui la connaissent.

On ne défend pas l'environnement contre ceux qui y vivent et y travaillent.

On ne construit pas l'avenir de nos territoires ruraux à coups d'interdictions aveugles.

La nature n'est pas un tableur Excel.

Les écosystèmes de l'Oise ne se pilotent pas à coups d'alinéas.

Appel à une nouvelle logique

Il est temps de changer de logique.

De passer de la contrainte à la confiance.

Du soupçon à la coopération.

Du dogme idéologique à l'intelligence territoriale.

De la réglementation punitive à la coresponsabilité environnementale.

De laisser faire ceux qui savent.

De faire confiance aux acteurs de terrain.

D'écouter les chasseurs de l'Oise.

Obligés d'appliquer... jamais sans lutter et jamais résignés !

Mais qu'on ne s'y trompe pas : nous, la Fédération des Chasseurs de l'Oise (ses élus, sa direction, ses équipes), nous subissons, nous aussi, ces décisions absurdes, cette inflation réglementaire que nous dénonçons.

La Fédération des Chasseurs de l'Oise n'est pas à l'origine de ces textes, mais elle est contrainte de les appliquer.

À chaque nouvelle contrainte, nous cherchons à la simplifier, à la réduire, à la "lifter" au maximum pour en limiter les effets délétères sur le terrain.

Mais le corollaire de notre reconnaissance institutionnelle, c'est que nous devons aussi mettre en œuvre, faire respecter, contrôler... et parfois sanctionner, à contre-cœur, ce que la société nous impose.

Vous n'en percevez souvent que les gouttes du parapluie, mais croyez bien que nous faisons tout pour vous en protéger.

Nous continuerons de nous battre pour une chasse respectée, comprise et libre.

Et nous le ferons, comme toujours, avec vous et pour vous.

ACTUALITÉS > P.04

PRÈS DE CHEZ VOUS > P.15

GRANDE FAUNE > P.16

PETITE FAUNE > P.18

MIGRATEURS > P.20

DÉCOUVRIR > P.24

ASSOCIATIONS > P.26

RECETTE > P.28

TEST/EN VENTE À LA FÉDÉ > P.29

JEUX > P.30



Le Chasseur de l'Oise

N°116 - Mars 2026 - Tirage : 8060 exemplaires

Publication trimestrielle

2,50 € le n° - 8 € l'abonnement annuel (4 n°)

Éditeur : EURL Communication pour le

Développement Durable de la Chasse (CDDC), 155 rue Siméon Guillaume de la Roque, BP 50071 Agnetz, 60603 Clermont cedex
Tél : 03 44 19 40 40

Directeur de publication : Guy Harlé d'Ophove

Rédacteur en chef : Marc Morgand

Mise en page : Cassiopée Graphisme

Responsable élu : Joël Dubat

Publicité : Hélène Douilly, 07 86 43 02 72

Impression : Sprint, 02430 Gauchy

Crédits photos : Dominique Gest, FDC60, JB

Quillien, AdobeStock, Pixabay, Freepik, Adobe stock, Shutterstock

Image de couverture : Dominique Gest

N° de commission paritaire : 1024 G 82255

N° ISSN : 1152-9059

N° d'agrément BPost : P929532

PAROLES DE PASSIONNÉS ! CHASSER ENSEMBLE : LE COUPLE CHASSEUR—CHIEN AU CENTRE DES CONCOURS

Les concours de chiens de chasse, et notamment les Rencontres et Concours Saint-Hubert, mettent en lumière une pratique exigeante et profondément humaine de la chasse. Au-delà de la performance, ces épreuves valorisent le comportement du chasseur, le travail du chien et la relation qui les unit sur le terrain.

À travers les témoignages d'Antoine Blaineau, Champion de France 2025, et de Pierre Laslier, passionné, immersion au cœur de concours où la complicité prime sur le résultat.

Rencontres avec Antoine Blaineau, Champion de France 2025 des Rencontres Saint-Hubert, en catégorie chien d'arrêt non trialisant avec son chien Nobel. « Écouter son chien, c'est déjà réussir son concours »

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Antoine Blaineau, j'ai 29 ans. Je suis arrivé dans l'Oise il y a six ans pour le travail. Je viens de la Vienne, où j'ai grandi dans une famille de chasseurs. J'ai toujours connu la chasse, la battue traditionnelle comme la chasse devant soi, avec des chiens d'arrêt. J'ai

passé mon permis à 16 ans et j'ai grandi entouré de setters anglais. Aujourd'hui, je suis président d'une société de chasse dans l'Oise et je m'investis beaucoup dans la vie cynégétique locale.

Quel est votre parcours avec les concours de chiens de chasse ?

J'ai découvert les concours en arrivant dans l'Oise, notamment grâce aux rencontres faites lors de mes formations grand gibier. Je me suis inscrit au départ par curiosité, surtout pour découvrir et rencontrer du monde. Mon premier concours remonte à 2021. Depuis, j'y participe régulièrement avec

mon chien Nobel. On a remporté plusieurs fois le concours départemental, mais pendant longtemps, on n'arrivait pas à franchir le cap des régionales, jusqu'à cette année.

Comment fonctionne concrètement une Rencontre Saint-Hubert ?

Le concours est très structuré. On tire au sort son ordre de passage et ensuite, il faut gérer beaucoup d'attente. C'est long, parfois stressant, mais ça fait partie du jeu. Le parcours est jugé dans sa globalité : la présentation, le comportement, le travail du chien et la capacité du chasseur à s'adapter au terrain, aux

oiseaux et aux conditions du jour. Il y a beaucoup d'impondérables, et c'est aussi ce qui rend l'exercice intéressant

Qu'est-ce qui est réellement évalué lors de ces concours ?

Même si le tir compte encore un peu, ce n'est clairement plus l'essentiel. Ce qui est vraiment évalué, c'est le travail du chien et la relation que j'ai avec lui. Les détails sont très importants : la présentation, la connaissance des règles, les cartouches utilisées, la manière de suivre son chien. Avec l'expérience, je me rends compte que, dans 99 % des cas, les points perdus viennent du chasseur, pas du chien.

Qu'est-ce que ces concours vous apportent personnellement en tant que chasseur ?

Avant tout, ces concours m'apportent énormément sur le plan humain. On rencontre des chasseurs venus de toute la France, avec des parcours et des pratiques très différents. L'ambiance est saine, respectueuse, sans rivalité malsaine. Il y a une vraie compétition, mais surtout avec soi-même. Plus on y participe, plus ça devient presque addictif, car ça fait pleinement partie de la saison de chasse.



Est-ce que cela influence votre manière de chasser au quotidien ?

Oui, clairement. Aujourd'hui, je ne chasse plus du tout comme avant. Je fais beaucoup plus attention à mon comportement, à la sécurité et surtout au respect du travail de mon chien. Je ne conçois plus de tirer un gibier sans l'arrêt du chien. Participer à ces concours m'a fait prendre conscience que nous sommes aussi observés et que nous devons être exemplaires, notamment en tant que responsables de chasse.

Comment décririez-vous la relation que vous entretenez avec votre chien ?

C'est une relation très forte, difficile à expliquer à quelqu'un qui ne la vit pas. Mon chien m'a offert des moments que je garderai toute ma vie. C'est une relation faite de confiance, d'écoute et de respect. Dans beaucoup de situations, j'ai appris à m'effacer et à lui faire confiance, parce que c'est lui qui sait.

Selon vous, qu'est-ce qui fait un bon couple chasseur-chien ?

Pour moi, tout repose sur l'écoute. Le chien a quelque chose que je n'aurai jamais : le flair. Mon rôle n'est pas de

lui dire quoi faire, mais de le suivre et de le servir. J'ai compris que les meilleurs parcours sont ceux où le chasseur respecte le travail du chien et accepte de se mettre en retrait. Finalement, c'est le chien qui commande la chasse.

Quel est votre plus beau souvenir avec votre chien ?

Mon plus beau souvenir reste l'annonce du titre de Champion de France. À ce moment-là, j'ai surtout pensé à mon chien, à mes parents et à mon grand-père, qui m'a transmis une vision très respectueuse de la chasse, tournée vers la nature et l'observation. C'était une récompense pour tout le travail accompli et pour la relation que j'ai construite avec mon chien au fil des années.

Ce titre change-t-il quelque chose dans votre manière de voir la chasse ou votre engagement ?

Non, pas vraiment. Je reste convaincu qu'il faut garder beaucoup d'humilité. Être Champion de France n'empêche pas de rater un tir ou de se remettre en question le week-end suivant. Ce qui compte pour moi, c'est de continuer à chasser avec mon chien le plus longtemps possible, dans le respect des valeurs qui m'ont été transmises.



▲ Antoine Blaineau,
Champion de France 2025

Rencontre avec Pierre Laslier, passionné des concours et Président du International Gordon Setter Club « Le Saint-Hubert, c'est avant tout une journée de partage et de complicité avec son chien »

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je ne suis pas issu d'un milieu fondamentalement chasseur. En revanche, j'ai toujours été attiré par la nature. Il y a près de cinquante ans, j'ai passé une journée à la chasse avec un proche, et ça m'a immédiatement plu. J'ai passé mon permis, acheté un chien, et très vite, j'ai compris que je ne pouvais pas chasser sans chien d'arrêt. C'est ce qui m'a naturellement conduit vers la cynophilie. Aujourd'hui, je suis président du club international du Setter Gordon et je m'investis beaucoup dans l'organisation et la gestion des concours, notamment au sein du CUSCC60.

Quel est votre parcours avec les concours de chiens de chasse ?

J'ai commencé par les tests d'aptitudes naturelles des jeunes chiens. C'est souvent la première étape quand on débute, pour voir ce que le chien a naturellement dans le nez et dans la tête. Mon premier chien, acheté presque par hasard, s'est révélé exceptionnel. Il m'a même emmené jusqu'à une finale jeunes où j'ai terminé deuxième.

Ensuite, je me suis intéressé aux field trials, qui demandent un dressage très rigoureux. J'y ai participé sans grande réussite, mais ça m'a énormément appris. Depuis plus de quinze ans, je suis aussi guide lors des grandes semaines de concours dans les Landes, un véritable lieu d'apprentissage au contact du haut niveau cynophile.

Pourquoi participez-vous aux concours Saint-Hubert ?

Ce qui m'a plu dans les concours Saint-Hubert, c'est qu'on n'y juge pas uniquement le chien, mais bien le couple chasseur-chien. On évalue aussi le comportement du chasseur, sa sécurité, son sens de la chasse. Et puis, c'est surtout une très belle journée. À chaque fois que je participe à un Saint-Hubert, je passe un bon moment. Il y a un vrai esprit de convivialité et de partage, loin de la pression que l'on peut ressentir dans d'autres types de concours.

Comment se déroule concrètement une journée de concours Saint-Hubert ?

On arrive sur un accueil très convivial,

souvent autour d'un café. L'organisateur présente les juges, les terrains et les catégories. Ensuite, il y a un tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage. Le concours débute par une présentation orale : je me présente, j'explique pourquoi je suis là, je présente mon arme, mes munitions et mon chien. Les juges posent ensuite quelques questions cynégétiques et réglementaires. Puis vient le parcours pratique, d'une durée limitée, avec un nombre précis de cartouches et un maximum de deux pièces de gibier à prélever. Tout est très codifié.

Qu'est-ce qui est évalué lors de ces concours ?

Ce qui compte vraiment, c'est la complicité entre le chasseur et son chien, le respect absolu des règles de sécurité et le comportement général sur le terrain. Les juges observent la manière dont on suit son chien, dont on se place, dont on gère une situation délicate. Par exemple, renoncer à un tir pour une question de sécurité est parfaitement compris et valorisé. Ce sont souvent ces détails-là qui font la différence dans le classement.

Comment préparez-vous votre chien et vous-même avant un concours ?

Je n'ai pas de préparation particulière. Les concours se déroulent en pleine saison de chasse, et je les aborde comme une journée de chasse classique. Je chasse régulièrement avec mon chien, sans pression.

En revanche, j'accorde une grande importance au choix du chiot, à son pedigree et surtout à sa sociabilisation dès le plus jeune âge. Un chien bien dans sa tête, à l'aise partout, est indispensable pour évoluer sereinement en concours comme à la chasse.



▲ Pierre Laslier, passionné

Selon vous, qu'est-ce qui fait un bon couple chasseur-chien ?

Pour moi, il n'y a pas de secret. Tout se construit sur le terrain. Il faut sortir le chien, lui faire voir du gibier, accepter ses erreurs, surtout les premières années. La confiance se construit avec le temps.

Le rôle du chasseur est d'être cohérent, patient et respectueux. Plus on laisse le chien s'exprimer, plus la relation devient solide et efficace.

Quel est votre plus beau souvenir avec votre chien ?

Mon plus beau souvenir reste la première bécasse arrêtée par mon chien actuel. J'ai été marqué par la fermeté de son arrêt, bien différente de celle de mes chiens précédents. Je me souviens aussi très bien de son premier faisan retrouvé, un moment où j'ai compris que je n'avais plus le même chien qu'au début. Ce sont ces instants-là qui marquent une vie de chasseur.

Que diriez-vous à un chasseur qui hésite à se lancer dans ce type de concours ?

Je lui dirais de ne surtout pas hésiter. Les concours Saint-Hubert sont avant tout des journées de partage et d'apprentissage. On observe les autres, on échange, on progresse.

Il ne faut pas y aller pour « faire du tableau », mais pour vivre une vraie journée de chasse, dans un esprit convivial et respectueux. C'est exactement ça, l'esprit Saint-Hubert.

Hélène DOUILLY,
Chargée de communication

VOTRE FÉDÉRATION, VOTRE VOIX : RENDEZ-VOUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Fédération des Chasseurs de l'Oise tiendra son Assemblée générale le samedi 11 avril 2026 à Clermont. Un rendez-vous majeur de la vie fédérale, auquel tous les chasseurs du département sont invités à participer.

Après plusieurs années à Beauvais, l'Assemblée générale fait son retour à la salle André Pommery à Clermont, un lieu bien connu des chasseurs et adapté à ce temps d'échanges et de décisions.

L'Assemblée générale est un moment essentiel pour la Fédération. Elle permet de dresser le bilan de la saison écoulée, de préparer la saison cynégétique 2026/2027 et d'aborder collectivement les enjeux actuels et futurs de la chasse dans l'Oise. C'est aussi un temps privilégié de dialogue entre les chasseurs, les élus et les équipes.

En tant que chasseur ayant validé son permis de chasser dans l'Oise pour la saison 2025/2026, votre participation est essentielle. Elle vous permet de faire entendre votre voix et de contribuer activement aux décisions qui façonneront l'avenir de la chasse sur notre territoire.

Comme depuis plusieurs années, les votes se feront à l'aide de boîtiers électroniques, un système garantissant un vote sécurisé en temps réel, l'anonymat des suffrages et une participation simple et sereine pour chacun.

Hélène DOUILLY,
Chargée de communication

▲ Assemblée générale 2025

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Approbation des comptes de la campagne 2024/2025
- Compte rendu de l'activité 2025/2026
- Vote du budget de la campagne 2026/2027
- Fixation des cotisations pour la prochaine saison
- Campagne de chasse 2026/2027
- Remise des médailles
- Échange avec la salle

INFORMATIONS PRATIQUES

Le samedi 11 avril 2026 à 8h30
Début de séance à 9h00

! NOUVEAU LIEU :
Salle des Fêtes André Pommery
118 Av. des Déportés
60600 Clermont



MIEUX COMPRENDRE, MIEUX ENCADRER : LES NOUVELLES FORMATIONS DE LA FÉDÉRATION

Afin d'accompagner les chasseurs dans l'évolution de leurs pratiques, la Fédération des Chasseurs de l'Oise enrichit son programme de formations avec deux nouvelles propositions.

Un objectif commun guide ces nouveautés : renforcer la sécurité, la maîtrise technique et la responsabilité sur le terrain, au service d'une chasse toujours plus encadrée et assumée.

Apprendre à manipuler une arme rayée

Que vous soyez nouveau chasseur ou chasseur expérimenté, cette formation vous permet d'acquérir les bases essentielles pour manipuler une arme rayée en toute sécurité.

Elle aborde les fondamentaux indispensables : choix de l'arme, calibres, principes du tir, règles de sécurité et réglage de l'optique.

La formation alterne apports théoriques et mise en pratique sur le terrain, avec des exercices concrets de tir et de manipulation.

Un armurier professionnel accompagne les participants et procède au réglage personnalisé des optiques, garantissant un apprentissage à la fois sécurisé, technique et adapté aux conditions de chasse.

Responsable de chasse et chef de ligne : un rôle clé sur le terrain

Le responsable de chasse et le chef de ligne occupent une fonction essentielle dans le bon déroulement des chasses collectives, notamment en matière de sécurité, d'organisation et de respect de la réglementation.

Cette formation a pour objectif de :

- clarifier les missions et responsabilités liées à ces fonctions,
- renforcer la gestion et l'encadrement des chasseurs,
- sécuriser les actions de chasse collective,
- rappeler les obligations réglementaires et les bonnes pratiques.

Elle associe une partie théorique à une partie pratique sur le terrain, avec des mises en situation concrètes permettant d'aborder l'implantation des lignes, le positionnement des chasseurs, la circulation de l'information et la gestion des situations à risque.

Cette formation s'adresse à tous les chasseurs amenés à encadrer des battues ou à assumer des responsabilités au sein de leur société de chasse.

Se former pour mieux chasser

Ces deux nouvelles formations s'inscrivent pleinement dans la volonté de la Fédération d'accompagner les chasseurs tout au long de leur parcours.

Se former, c'est gagner en assurance, sécuriser ses pratiques et contribuer positivement à l'image de la chasse, aujourd'hui et pour demain.

Michael RICHET,
Responsable Formations

POUR VOUS INSCRIRE

Rendez-vous sur le site de la Fédération fdc60.fr rubrique « formations » ou flashez le QRCode ci-dessous.

Ou contactez **Carine Manlay** au
➤ 03 44 19 40 48



BRÈVES



Regards d'hiver

Merci à Anthony Pitois pour ces deux photos présent début janvier.

Vous aussi, vous avez envie de partager des photos, un moment marquant, une anecdote dans ce journal ? Transmettez vos images et témoignages à :

✉ communication@fdc60.fr

VOUS SOUHAITEZ LIRE LA SUITE ?

Abonnez-vous !



> 32 pages d'informations
> 4 fois par an

Actualités, Grande faune, Petite faune,
Migrateurs, Sanitaire, Environnement
Portraits, Recettes, Jeux...

1 an (4 n°)
8 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner sous enveloppe affranchie à :

CDDC - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

☐ Je m'abonne à « **le Chasseur de l'Oise** » : **1 an** (4 n°) pour **8 €** seulement

> Je joins un chèque bancaire ou postal de **8 €** à l'ordre de **CDDC**

> J'indique mes coordonnées :

Nom																			
Prénom																			
Adresse																			
Code postal							Ville												



___ / ___ / ___ / ___ / ___



___ / ___ / ___ / ___ / ___



_____ @ _____

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à CDDC pour la gestion de son fichier clients par le service communication. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à l'adresse d'envoi du bulletin.

CDDC, société de Communication pour le Développement Durable de la Chasse, EURL au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé à la Maison de la chasse et de la nature - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque BP 50071 - 60600 Agnetz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beauvais sous le numéro 505 117 374.